

Comment la triche de CarPostal a réussi à esquiver tous les radars

Malversations Pendant des années, et malgré des avertissements, la filiale de La Poste a détourné des millions de fonds publics. L'affaire pourrait faire tomber Susanne Ruoff.

Florent Quiquerez
Gabriel Sassoon

florent.quiquerez@lematindimanche.ch

Lunettes, cheveux gris, il a la cinquantaine. Au micro, il salue les passagers. Il est 10 h mardi 6 février. L'Office fédéral des transports (OFT) vient de révéler que CarPostal a indûment encaissé 78 millions de subventions publiques de 2007 à 2015. Pour amener les journalistes à sa conférence de presse, La Poste a affrété un car postal. Certains rient jaune. Le chauffeur, lui, ignore que la tête de sa cheffe va être réclamée.

Bien qu'elle ait renvoyé le directeur de la filiale et son responsable financier, Susanne Ruoff est éclaboussée. La directrice générale de La Poste aurait connu depuis 2013 l'existence d'un système de maquillage des comptes. Comment ce montage a-t-il pu perdurer malgré de nombreux signaux d'alerte? Autopsie d'un scandale.

2011 Alerte cantonale

Les cantons sont les premiers à dénoncer des irrégularités. Avec la Confédération, ils versent en moyenne près de 340 millions par an à CarPostal pour les lignes exploitées sur leur territoire. La filiale du géant jaune n'a pas le droit de réaliser des bénéfices pour ses activités financées par le contribuable. En juillet 2011, la Conférence des directeurs cantonaux des transports envoie un courrier à l'OFT. Elle exige un contrôle de la facturation de CarPostal et parle de «provisions supposées trop hautes». En juin 2012, une seconde lettre part. Signée par Vaud, Berne, Jura et Neuchâtel, elle demande à l'OFT la remise de la compatibilité financière de CarPostal «sur le plan national ainsi et sur la Région Ouest». Les cantons s'offusquent de l'augmentation des subventions réclamées par l'entreprise.

2012 Premier correctif

L'OFT rencontre CarPostal le 3 août 2012. L'entretien aura des conséquences. «Nous avons exigé que CarPostal clarifie certains points et corrige ses offres, précise Florence Pictet, porte-parole. Les nouvelles offres ont ensuite été acceptées par les commanditaires.» Et de préciser que l'office est intervenu plusieurs fois depuis 2007. «Des problèmes avaient été révélés avant 2011.



Susanne Ruoff affirme avoir appris la tromperie en novembre 2017. Yvain Genevay

Nos interventions ont abouti à un correctif de 13 millions pour les comptes de 2008 à 2011.» En novembre 2012, peu après l'arrivée à la tête du géant jaune de Susanne Ruoff, l'OFT rappelle clairement à La Poste que le transport régional subventionné ne peut pas dégager de bénéfices.

2013 L'astuce perdue

L'avertissement est resté lettre morte. CarPostal trafique ses comptes pour faire croire à des profits moins importants. La société augmente ses charges ou transfère des bénéfices dans une rubrique qui n'est pas déterminante pour le calcul des indemnités. L'astuce lui permet de toucher des subventions plus élevées. Une note interne révélée par le *Blick* montre que cette pratique avait été signalée au conseil d'administration et à la direction dès 2013. Elle appuie la thèse que c'est pour contribuer aux objectifs de rentabilité du géant jaune que l'interdiction de réaliser des profits était con-

tournée. Tout était fait en accord avec la direction, affirme le patron congédié de CarPostal, Daniel Landolf dans le *Blick*. Ce que réfute l'ancien chef des Finances de La Poste, Pascal Koradi, dans l'*Aargauer Zeitung*. Une certitude: les autorités de surveillance n'ont pas été informées des irrégularités.

2014-2016 Enfumage

«Nous n'avions pas de raison d'intervenir. Selon notre analyse, les contrôles menés par l'OFT et les réviseurs internes couvraient les risques», explique Robert Scheidegger, responsable de mandat pour le Contrôle fédéral des finances (CDF). L'organe a effectué son dernier audit de CarPostal en 2010. «Le processus de contrôle a suivi son cours normal. C'est au niveau de la direction de La Poste qu'il y a eu un problème. Nous aurions dû être avertis.»

L'OFT ne dit pas autre chose. L'examen des bilans annuels des lignes exploitées par Car-

Postal et les contrôles effectués tous les deux ans par son organe de révision n'ont pas permis de découvrir les dizaines de milliers de petites opérations litigieuses. Comme la facturation fictive de pneus. «C'est une dépense plausible que les contrôles habituels ne pouvaient pas démasquer», explique Florence Pictet.

2017 Audit approfondi

C'est le changement de statut juridique de CarPostal en holding qui va pousser l'OFT à lancer, en 2016, un examen approfondi. Sommée de fournir tous les détails, la direction de la filiale se serait montrée peu collaborative, jusqu'à ce que l'OFT s'adresse à Susanne Ruoff. Cette dernière garantit l'accès aux données. L'enquête commence en 2017. Le scandale éclate au grand jour. Le directeur de l'OFT a dit être resté «sans voix» face au comportement des responsables de CarPostal et a fustigé une «tromperie active».

Dans l'angle mort

«Susanne Ruoff risque de mourir d'un cancer du petit orteil.» Venant d'un fin connaisseur de La Poste, cette expression montre deux choses: qu'une sortie de route de la cheffe de La Poste est possible, mais aussi que CarPostal n'était pas un dossier prioritaire pour l'entreprise. Le cœur des batailles était ailleurs: PostFinance d'un côté, le réseau postal avec le courrier et la fermeture d'offices, de l'autre. «CarPostal a toujours eu une situation périphérique, confirme Claude Béglié, président du conseil d'administration de La Poste de 2008 à 2010. C'était la 2e ligue.» Il a même été question d'un rattachement aux CFF. La Poste a finalement décidé de garder CarPostal, car l'unité fonctionnait bien. La direction aurait-elle été moins regardante sur ses agissements? Une source proche du dossier résume la situation ainsi: «Le discours de la direction à l'égard de CarPostal était le suivant: Vous vous débrouillez comme vous voulez. Tant que vous gagnez de l'argent, on vous fiche la paix.»

2018 Enquêtes en série

La Poste a promis de rembourser les subventions perçues en trop. Mais le dossier n'est pas clos. La Poste a mandaté une expertise externe pour établir les faits. Le CDF va aussi lancer une enquête. Quant à l'OFT, il veut déposer une plainte pénale auprès du Ministère public de la Confédération. La patronne du géant jaune, qui assure ne pas avoir eu connaissance des irrégularités avant novembre 2017, joue sa place. Certains politiques réclament son départ, d'autres veulent détacher CarPostal de La Poste. Un régulateur indépendant aurait-il pu prévenir les défaillances? Le transport ne fait pas partie du mandat de PostCom, l'autorité indépendante de contrôle de La Poste. «Nous vérifions uniquement les comptes de La Poste relatifs aux services de poste, soit le financement du service universel», explique Andreas Herren, son porte-parole. «C'est ainsi que les politiciens l'ont voulu», résume un proche du dossier. ●